

Félicitations, vous voilà sur le Plus ! Ici, *le nouvel Observateur* met en avant le meilleur des idées, analyses, opinions et découvertes grâce à la participation active de ses membres. 

SÉLECTIONNÉ PAR LE NOUVELOBS

Modifié le 12-09-11 à 18:12

Je réagis | 345 vues

Par Patrick Dugois
Coach Stratégique



Envoyer

11
recommandations.

1

J'alerte

Les pauvres n'ont pas besoin d'allocations, mais d'accompagnement

PAUVRETÉ. Comment éradiquer la pauvreté en France ? Vaste question, direz-vous. Pourtant Patrick Dugois, ancien délégué général d'Emmaüs France s'est attelé à y répondre, avec des propositions pragmatiques et peu communes.

Sélectionné et édité par **Hélène Decommer**

 Temps de lecture : 6 minutes

Avec plus de huit millions de personnes concernées, [les chiffres de la pauvreté pour l'année 2009 publiés par l'INSEE le 30 août dernier](#) sont mauvais. Crise aidant, ils le seront encore davantage pour les années 2010, 2011 et les suivantes.

Mais qu'importe. D'ici là, les élections présidentielles de 2012 auront eu lieu, il n'y aura plus lieu de s'en soucier. La catastrophe lente qui se déroule sous nos yeux pourra se poursuivre. Les pauvres attendront.



Un homme sans domicile fixe dans une station du métro parisien (HADJ/SIPA)

Depuis des années pourtant les acteurs de la lutte contre la pauvreté dénoncent, sans être entendus ni même sérieusement écoutés, l'aggravation de la situation. Il est vrai qu'ils ne disposent pas du savoir-faire et du poids politique du lobby des banques ou de celui du secteur automobile pour obtenir des moyens à milliards. Même [la démission du Président fondateur du Samu social, Xavier Emmanuelli](#), n'y change rien. Il n'est pas si facile d'être la voix des sans voix.

Dans cette crise qui nous taraude, la pauvreté et l'exclusion deviennent ainsi les symboles de l'impasse, de l'absence de solutions et ce d'autant qu'avant la crise, il semblait déjà impossible, même dans un pays riche, d'éradiquer la pauvreté.

De ce point de vue, la pauvreté constitue une loupe grossissante de la situation où nous nous trouvons, de nos angoisses – "et si cela m'arrivait ?" – , de nos incapacités collectives à régler le problème, de l'absence de solutions crédibles. La mise en place du RSA après celle du RMI et de la CMU va montrer au fil des mois ses limites et l'ampleur de l'impasse.

Or, la seule question qui vaille aujourd'hui pour les pauvres est : Comment s'en sortir ? Et la seule question sérieuse que nous devons nous poser collectivement est : Comment en sortir une bonne fois pour toutes ?

Créer plus de richesses pour qu'elles redescendent au pied de la pyramide sociale, vers les gens d'en bas, comme disent les libéraux. Mieux redistribuer les richesses produites, au nom de la solidarité et de la justice, proposent les socialistes. Les professionnels quant à eux demandent

davantage de cohérence et une continuité des aides. Et chacun peut avoir le sentiment que les analyses ont si souvent été entendues, que les débats sont toujours les mêmes. Alors que faire ? Comment en sortir pour permettre à chacun de s'en sortir ?

Pour cela, nous pouvons regarder la question autrement et aborder le sujet par d'autres voies, en articulant les réponses autour d'un triple retournement de perspectives.

Prévenir vaut mieux que guérir

Premier retournement. La seule vraie politique de lutte contre la pauvreté est la prévention. La question est presque absente des débats et l'on consacre beaucoup de temps, d'énergie et d'argent à réparer ce que l'on n'a pas su prévenir. La politique de protection sociale s'était donné en son temps l'objectif de prévenir les accidents de la vie. On lui doit l'essentiel de la baisse de la pauvreté au cours des dernières décennies notamment la baisse de la pauvreté des plus âgés. Elle est insuffisante aujourd'hui mais la direction reste la bonne. En matière de pauvreté plus qu'ailleurs, prévenir vaut mieux que guérir.

Première conséquence de ce retournement et de la priorité absolue donnée à la prévention : **connaître le problème**. Malgré les progrès accomplis avec la création de l'ONPES ([1]), malgré les travaux de chercheurs comme Serge Paugam, Robert Castel, Louis Maurin ou encore Esther Duflo, notre connaissance des phénomènes de pauvreté reste très insuffisante. Sur 220.000 chercheurs que compte la France, combien s'y consacrent ? Moins d'un millier, autant dire une poignée. Il est temps de créer un grand institut de recherche spécialisé et d'y consacrer des moyens massifs car nous les retrouverons sous forme d'économies.

Seconde conséquence de ce renversement de perspective, nous devons arrêter de trouver des cheveux dans notre soupe alors que nous ne cessons de secouer la tête en mangeant. Nous avons décidé collectivement **de créer administrativement de la pauvreté**. Si nous décidons que les minimas sociaux comme le minimum vieillesse et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) sont au-dessous du seuil de pauvreté, alors nous condamnons à vie ces personnes à la pauvreté. Il y a urgence à ce que ces minimas, qui n'ont pas à voir avec une reprise d'activité, soient indexés sur le seuil de pauvreté.

Troisième conséquence : **la pauvreté n'est pas un stock** de plus de huit millions de personnes qu'il faudrait réduire comme on veut le croire. C'est un flux. Les études dites "longitudinales" montrent qu'après un an un tiers des pauvres suivis sont sortis de la pauvreté et que parallèlement d'autres y sont entrés ([2]).



Une soupe populaire des Resto du cœur à Paris, en 2010 (JOBARD/SIPA)

Il y a ainsi, pour une grande part au moins, un turn-over au sein des pauvres. Faire de la prévention c'est d'abord réduire le flux d'entrées car il est beaucoup plus facile de le faire que de lutter lorsque le mal est fait. Les pauvres ne s'y trompent pas et cela explique en grande partie le phénomène dit de "non-recours" ([3]), une personne préférant ne pas solliciter une aide, y compris le RSA, plutôt que de "tomber" dans la pauvreté.

Enfin, il faut le souligner, même si elle constitue d'abord un investissement, la prévention en matière de pauvreté comme en matière de santé ou d'accidents de la route est beaucoup plus économique, ce qui devrait attirer l'attention de tous ceux que les déficits budgétaires préoccupent. Il est bien plus économique de ne pas expulser une famille qui ne peut plus payer son loyer et de l'accompagner que de la reloger lorsqu'elle est à la rue et cela indépendamment de la plus élémentaire humanité.

Du "droit aux aides" au "droit à l'accompagnement"

Deuxième retournement. Passer d'une politique du droit à des aides à une politique du droit à l'accompagnement. Quelles que soient toutes nos richesses - et la France n'est pas un pays pauvre - qui peut croire que l'on sort de la pauvreté avec une allocation ? Ceux qui ont connu la pauvreté savent combien l'école, les rencontres, l'accompagnement humain sont bien plus

importants qu'une aide matérielle.

L'aide matérielle est indispensable. Elle est un préalable. Mais elle ne peut devenir le but de l'action publique. C'est bien la condition d'un commencement à s'en sortir. Les pauvres doivent avoir un droit, mais un droit à être accompagnés.

Première conséquence de ce retournement, il faut en finir avec ce **débat immoral des droits et des devoirs des pauvres** : "La collectivité vous aide, mais attention, vous devez faire des efforts". Il s'agit d'une fausse réciprocité et d'une réelle culpabilisation. Cela signifie qu'il faut sortir de l'administration d'aides, des dossiers à n'en plus finir qui épuisent ceux dont l'énergie serait bien mieux investie ailleurs, en formation par exemple.

Les aides peuvent être octroyées de manière bien plus automatique quitte à renforcer le contrôle a posteriori et les moyens humains dégagés consacrés à l'accompagnement. Faire des services sociaux, des services de l'animation du lien social et des solidarités, déléguer des moyens directement aux acteurs de terrain, revoir la formation des assistantes sociales et bannir totalement ce mot d'assistante.

Les pauvres n'ont pas besoin d'assistance. Ils ont besoin qu'on leur fasse confiance. C'est ce qu'a fait Mohamed Yunus avec le micro-crédit contre toutes les évidences économiques.

Deuxième conséquence de cette perspective, s'appuyer fortement sur les apports d'Amartya Sen en matière de lutte contre la pauvreté afin d'aider les pauvres à développer **leurs propres capacités** ([4]). Il est frappant de voir à quel point cette approche novatrice qui s'appuie sur les richesses et la dynamique de la personne dans une rencontre avec son environnement semble absente des politiques publiques. C'est pourtant la seule qui réellement fait des pauvres les acteurs de leur propre vie.

Troisième retournement. Les pauvres ne sont pas un problème mais bien **une solution**. On pourra trouver là une "déclaration de principe" et c'est pourtant la réalité. Aujourd'hui, l'immense majorité des Français souffre d'une baisse de son pouvoir d'achat, d'une augmentation des dépenses contraintes - nourriture, logement, énergie - de difficultés majeures à se loger.

Parmi eux, les pauvres souffrent plus que les autres. Faire de la politique du logement une politique de protection sociale, c'est à la fois protéger et loger les plus pauvres et, en construisant massivement des logements, faire baisser la pression sur les prix de l'immobilier en général. Les pauvres devraient en être les premiers bénéficiaires mais chacun de nous y trouvera son compte et ce d'autant plus qu'il y a là des besoins non satisfaits, permettant une relance d'activités et des créations d'emplois massives.

Rien n'interdit d'ailleurs au pouvoir politique de saisir cette occasion pour que ces centaines de milliers de logements, parce que subventionnés, soient conçus à énergie positive ([5]). On fera ainsi baisser massivement la précarité énergétique en aidant matériellement les plus pauvres dont le logement sera à un coût d'autant plus bas qu'il n'y aura pas de charges pour l'énergie. Une bonne occasion en outre de constituer une filière économique de construction très spécialisée et puissante.

Les pauvres ne sont pas un problème, ils sont une solution, une ressource, une invitation à nous réformer. Quelle mère de famille n'a pas bénéficié dans un magasin, d'un ascenseur pour sa poussette qui n'a été installé là que parce que la loi sur le handicap l'impose au commerçant ?

Quelle personne âgée n'a pas utilisé la rampe à l'entrée du cinéma, du théâtre, de la mairie et ne s'est accroché à la main courante que parce que la loi sur le handicap a imposé cet aménagement ?

Construisons des rampes, accompagnons les personnes, tendons leur la main et soyons des mains courantes. Les pauvres n'ont pas besoin d'allocations. Ils ont besoin d'accompagnement. Ils n'ont pas besoin de culpabilisation. Ils ont besoin que l'on croit en eux.

[1] L'ONPES est l'Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale. Il a été créé par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.

[2] Voir l'article : *Que sait-on des trajectoires de pauvreté dans les pays riches* in Regards croisés sur l'économie. Numéro 4. Septembre 2008 intitulé Pour en finir avec la pauvreté.

[3] On peut lire avec beaucoup d'intérêt sur le sujet le dossier intitulé *Le non-recours aux droits* réalisé en 2010 par la Fédération de l'Entraide Protestante.

[4] Les capacités sont constituées de tout ce qui permet à une personne de fonctionner normalement dans son environnement et de se développer. Il s'agit de capacités et de libertés et cela concerne aussi bien le capital scolaire, que le capital santé, la mobilité, etc.

[5] Il s'agit de logements qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Celle-ci dans le cadre de conventions peut être revendue à EDF.